

PERISCOLAIRE RENTREE 2021

INSCRIPTIONS/TARIFS

Les inscriptions se font par les parents pour une période complète (de vacances à vacances) en complétant un tableau au minimum à la quinzaine qui devra être déposé uniquement auprès des directrices périscolaires.

Un nouveau tableau sera distribué en fin de chaque période.

Ce tableau pourra être modifié selon les besoins exceptionnels des familles mais uniquement par écrit.

Une absence à une vacation réservée sera due

Il est également rappelé que les horaires sont de 7 heures 15 à 9 heures et de 16 heures 30 à 18 heures 30. Il est demandé aux familles de respecter plus particulièrement l'horaire de fin d'accueil. Un retard peut être très exceptionnellement accepté mais susceptible d'être facturé.

HORAIRES FONCTIONNEMENT

Jour	Matin Vacation à la demi-heure	Soir Vacation à la demi-heure
Lundi	7h15 à 9h	16h30 à 18h30
Mardi	7h15 à 9h	16h30 à 18h30
Jeudi	7h15 à 9h	16h30 à 18h30
Vendredi	7h15 à 9h	16h30 à 18h30

TARIFS PRATIQUES

Les personnes devront produire une copie de leur carte quotient familial CAF ou leur numéro d'allocataire. A défaut de production d'une de ces pièces, le tarif le plus élevé sera appliqué.

QUOTIENT FAMILIAL	Tarif / 30 min Famille utilisatrice régulière = + de 4 vacations/mois/enfant	Tarif / 30 min Famille utilisatrice occasionnelle = - de 5 vacations/mois/enfant	Tarif petit-déjeuner ou goûter
QF ≤ 400€	0.39 €	0.70 €	0.77 €
400€ < QF ≤ 600€	0.49 €	0.79 €	0.77 €
600€ < QF ≤ 800€	0.59 €	0.89 €	0.77 €
800€ < QF ≤ 1000€	0.67 €	0.98 €	0.77 €
1000€ < QF ≤ 1300€	0.73 €	1.03 €	0.77 €
QF > 1300€	0.77 €	1.08 €	0.77 €

ATTENTION : toute demi-heure entamée est due.

Paiement des vacations à la mairie en fin de mois sur facture.

HERZEELE, le 17 août 2021

Le Maire,
Stéphane FRANCKE